

## ✝ Commanderies par département ✝

Les commanderies de France triées par département

### Département de l'Ille-et-Vilaine

#### Argentré-du-Plessis (35)

Domaine du Temple à Argentré-du-Plessis

*Département: Ille-et-Vilaine, Arrondissement: Rennes, Canton: Argentré-du-Plessis - 35*

Domaine du Temple à Argentré-du-Plessis



*Localisation: Domaine du Temple à Argentré-du-Plessis*

Il a été signalé une dîme que possédaient en Argentré les Templiers de la Guerche; en voici l'origine.

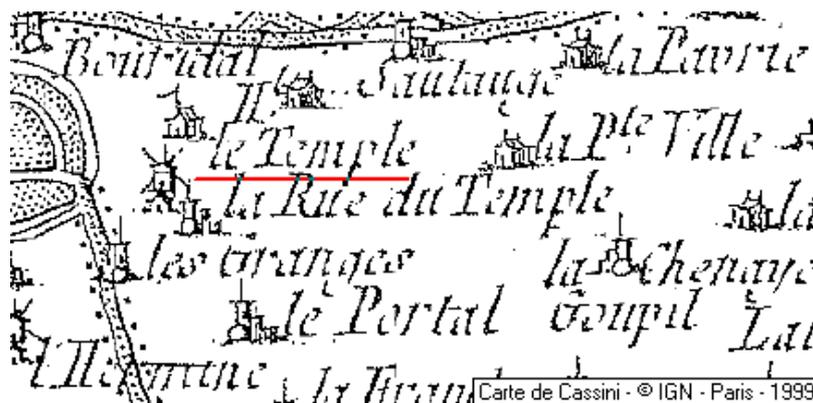
Vers 1197, Hamelin du Pinel, entrant dans l'Ordre du Temple, donna aux Templiers de la Guerche, du consentement de son fils Hugues, une des dîmes qu'il possédait en Argentré; le templier frère Héron fut témoin de cette donation que nous fait connaître une charte inédite d'Herbert, évêque de Rennes, datée de 1197 (Archives d'Ille-et-Vilaine, 3 H, 7)

*Guillotín de Corson (Abbé) - Les Templiers et les Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem en Bretagne - Nantes - Librairie Ancienne et Moderne L. Durange - 1902*

## Guerche (La) (35)

### Maison du Temple de la Guerche

*Département: Ille-et-Vilaine, Arrondissement: Fougères-Vitré, Canton: La Guerche-de-Bretagne - 35*



*Localisation: Maison du Temple de la Guerche*

On ignore dans quelles circonstances et à quelle époque précise fut fondé, dans l'évêché de Rennes, l'établissement du Temple de la Guerche. Il est permis néanmoins de supposer que le voyage de Jérusalem, entrepris en 1156 par Guillaume sire de la Guerche ne fut pas étranger à cette pieuse fondation, ce noble croisé ayant vu à l'oeuvre, en Terre-Sainte, les vaillants Chevaliers du Temple.

Il paraît d'ailleurs certain que le Temple de la Guerche fut créé dans le courant du XII<sup>e</sup> siècle, et nous croyons qu'il s'agit de cet établissement dans le temple mentionné en 1182 sous le nom, à coup sûr défiguré par un copiste, de « La Creuhit », temple inscrit dans la charte entre les possessions des Templiers à Rennes et à Vitré.

**C'est une propriété privée, pas de visites libres**



*La Guerche, seul vestiges Templiers - Sources image Jack Bocar*

Le Temple de la Guerche fut à l'origine placé sous le patronage de la Très Sainte Vierge, comme le prouvent les vieux actes que nous allons rapporter.

En 1211, en effet, André Bute donna à Dieu, à la Bienheureuse Marie et aux Templiers « Deo et Beate Marie, et Templariis » une terre que tenait de lui Alfred Coisnon et le fief de Jean Coileifort, dans la paroisse de Saint-Jean-sur-Vilaine.

Un peu plus tard, en 1234, un chevalier nommé Robert Pilart concéda, pour le salut de son âme, à Dieu, à la Vierge et aux Frères de la Milice du Temple « Deo et Beate Marie, Fratribusque Militie Templi » une rente de neuf deniers qu'il percevait conjointement avec une dame appelée Vénicie, veuve de Guillaume Costard.

Le contexte des actes prouve que ces deux donations furent faites en faveur des Chevaliers du Temple de la Guerche.

**C'est une propriété privée, pas de visites libres**



*C'est avec l'ancien pressoir, image au-dessus, les seuls vestiges templiers de la commanderie*

Les Templiers de la Guerche reçurent aussi une portion des dîmes de la paroisse de Rougé mais ne tardèrent pas à l'échanger contre une rente d'argent.

En 1245, fut passée à ce sujet une transaction entre Pierre de Langan, précepteur des maisons de la Milice du Temple en Bretagne, du consentement de ses Frères, et Bonabes de Rougé, chevalier. Par cet acte, les Templiers renoncèrent à tous droits sur la dîme de Rougé, parce que Bonabes de Rougé s'engagea, pour lui et ses successeurs, à payer chaque année à perpétuité, au précepteur et aux Frères du Temple de Notre-Dame de la Guerche, à la fête de la Nativité de la Vierge, une rente de soixante et dix sous sur les revenus du passage de Soulvache lui appartenant. Il fut réglé que le percepteur des coutumes ou devoirs de soulvache verserait cette somme, et s'il arrivait qu'elle ne fût pas complète le jour dit, le sire de Rougé serait tenu de solder aux Templiers de la Guerche, cinq sous chaque semaine jusqu'au parfait paiement de la rente due. En témoignage de ses bonnes intentions, Bonabes de Rougé autorisa les évêques de Nantes et de Rennes à l'excommunier lui et les siens s'ils n'étaient pas fidèles à cet engagement.

Nous avons aussi une lettre d'un doyen de la Guerche, du nom d'Hervé, constatant qu'en sa présence, à la fin de mars 1252, un certain Durand du Temple légua en aumône, après sa mort, aux Frères de la Milice du Temple de la Guerche « Fratribus Milicie Templi de Guirchia », un champ qu'il possédait dans la paroisse de **Rannée**, au fief de Saint-Jean de la Guerche.

Quoique la Guerche fût alors le chef-lieu d'une importante châellenie et d'un doyenné ecclésiastique, cette petite ville ne formait pas une paroisse ; elle se trouvait, aussi bien que la maison du Temple, sur le territoire de la paroisse de Rannée.

Terminons cette énumération des vieilles chartes concernant le Temple de la Guerche, par un acte passé en 1272 devant Olivier, doyen de Fougères. C'est une reconnaissance d'un nommé Jean Gaélin, qui déclare devoir aux Frères de la Milice du Temple de la Guerche, deux sols de rente pour demeurer sous leur protection et défense comme leurs autres hommes.

Lorsqu'en 1312, l'Ordre du Temple fut supprimé par le Souverain Pontife, la maison du Temple de la Guerche devint la propriété des Chevaliers Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem. Il est vraisemblable que le premier commandeur de la Guerche appartenant à l'Ordre de Saint-Jean fut Laurent Ballard. Nous connaissons une charte donnée par ce chevalier à certains paroissiens de Rannée pour les confirmer en la jouissance de quelques privilèges, et dans cet acte frère Laurent Ballard prend, en 1331, le titre d'humble précepteur de la maison de l'Hôpital, près la Guerche, appelée naguère Le Temple « Frater Laurencius Ballard, preceptor humilis domus Hospitalis prope Guirchiam, quedam Templi. »

A partir de cette époque et durant tous les XIVe et XVe siècles, le chef-lieu de la commanderie de la Guerche porta le nom d'Hôpital du Temple de la Guerche.

Pendant le XIVe siècle aussi, les Chevaliers Hospitaliers annexèrent à leur établissement de la Guerche la commanderie du Temple de la **Nouée**, et cette annexion persévéra jusqu'à la Révolution. Nous parlerons donc d'abord du Temple de la Guerche et de ses divers membres, puis du Temple de la Nouée et de ses dépendances.

**C'est une propriété privée, pas de visites libres**



*Ecu de l'Hôpital de La Guerche*

## **Le Temple de la Guerche**

Ce qu'on nommait le membre du Temple de la Guerche se composait de plusieurs fiefs, dont les principaux étaient les bailliages de Rannée, de Domalain et de Bais et le fief de la Bataille en Fercé. Le domaine proche comprenait:

- Le manoir et la métairie du Temple de la Guerche, en Rannée.
- La métairie de la Templerio, en Marcillé-Robert « Cette dernière métairie, était afféagée par les Hospitaliers de Saint-Jean en 1681, moyennant chaque année 6 setiers de blé, 3 setiers de grosse avoine et 3 setiers d'avoine menue à raison de 16 boisseaux par setier, mesure de Vitré; mais en 1747, le commandeur de la Guerche en avait repris l'entière possession, et elle comprenait alors 30 journaux de terre, plus un pré, un marais et une châtaigneraie. »
- En la paroisse de Moutiers une rente de 24 boisseaux de seigle, mesure de Vitré, dus par le recteur du lieu et 12 boisseaux du même grain, dus par le prieur de Saint-Nicolas de la Guerche, « à cause des dîmes qu'ils lèvent audit Moutiers. »
- Dans cette même paroisse, 10 livres de rente sur la maison de la Blanchère, dues par le seigneur de la Roberie et 4 setiers d'avoine, mesure de Vitré, dus sur la terre de la Métairie-au-Blanc par le seigneur de la Motte de Moutiers.
- Quelques dîmes en Martigné et Argentré.
- Quelques rentes en argent et corvées dans les paroisses d'Availles, Visseiche, la Celle-Guerchoise, Bais et Domalain.
- Enfin une rente de 10 sols monnaie, due par le seigneur de Rougé sur les coutumes du passage de Soulvache.
- C'était donc dans une douzaine de paroisses, autour de la Guerche, que s'étendait le membre proprement dit du Temple de la Guerche.

Sources: Guillotin de Corson (Abbé) - *Les Templiers et les Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem en Bretagne - Nantes - Librairie Ancienne et Moderne L. Durange - 1902*

Top

## Montfort-sur-Meu (35)

Maison du Temple de Montfort

Département: *Ille-et-Vilaine*, Arrondissement: *Rennes*, Canton *Montfort-sur-Meu - 35*



Dès 1163, nous trouvons les Templiers établis à Montfort « ce Temple faisait parti du **Temple** de Romillé. »

A cette époque, en effet, Josse, archevêque de Tours, adjugea aux religieux de Saint-Molaine de Rennes le four banal de Montfort, voisin du prieuré de Saint-Nicolas, membre de cette abbaye, et que leur disputaient les Chevaliers du Temple « *sources: Cartulaire Sancti Melanii Redon.* » D'après la tradition locale, qui place au haut de la rue de Coulon l'ancien cimetière des Templiers, il paraîtrait que le manoir de la commanderie de Montfort se trouvait vers cet endroit, auprès du puits de Coulon, entre l'église de ce nom et celle de Saint-Nicolas.

Voici comment la Déclaration du comte de Montfort au XVII<sup>e</sup> siècle parle des biens dépendant en ce pays du commandeur de la Guerche et de la Nouée:

« Les Chevaliers de Malte, dit-elle, ont plusieurs fiefs, rentes, juridictions et bailliages s'étendant ès paroisses du Verger, Tallensacq et Monterfil, sous la mouvance et ressort de la cour et seigneurie de Montfort, à devoir de foy et sans rachapt.

Ils possèdent aussi en la paroisse d'Iffendicq, (Le Temple **Hélouin**, commune de Saint-Malon-sur-Mel) plusieurs fiefs et juridictions sous ladite mouvance de Montfort, entre autres aux environs des maisons nobles du Val, du Bois-Marquer, de Canlou, de Tréhieuc, du bourg d'Iffendicq, de la Ville-Briand, de la Cordonnaye, de la Ville-Marchand et plusieurs autres endroits de ladite paroisse.

Ils possèdent encore ès paroisses de Saint-Maugand, Saint-Gonlay et Saint-Malon plusieurs fiefs, juridictions et bailliages sous ladite mouvance de Montfort, laquelle juridiction desdits Chevaliers s'exerce en l'auditoire de Montfort « *Déclaration du Comté de Montfort en 1682.* »

Une autre Déclaration de la même époque nous dit que le commandeur de la Guerche possédait anciennement « le manoir des Maisons-Neufves en Saint-Malon, avec ses jardins, rabines, colombier, bois, estang, moulins, etc. » Ce manoir fut aliéné par les Chevaliers aussi bien que celui de Saint-Jean, situé dans la même paroisse. Ce dernier semble, en effet, avoir appartenu à l'origine aux Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem.

Enfin, l'on retrouve encore de nos jours quelques souvenirs du passage des Templiers

dans le pays de Montfort: « ainsi, en Parthenay, Montauban et la Chapelle-Thouarault sont les terres du Temple, en Saint-Gonlay est un village appelé la **Ville-ès-Chevaliers**, et en Iffendic se trouvent deux autres villages nommés les Temples.

De ces derniers, l'un est limitrophe de Saint-Malon, et l'autre avoisine la **Nouaye** ; c'est probablement à cause de celui-ci que la tradition place des Templiers à la Nouaye, où se voit d'ailleurs le village de la Fontaine-aux-Chevaliers.

Quant aux Hôpitaux de Talensac et de Monterfil, mentionnés dans la charte de fondation de l'abbaye de Monfort en 1152, ce devait être des établissements de l'ordre des Hospitaliers, réunis plus tard au Temple de Montfort et que rappelaient encore en 1681 les fiefs du commandeur de la Guerche en ces deux paroisses de Talensac et de Monterfil.

Le domaine du Temple de Romillé ne consistait plus guère au siècle dernier qu'en la métairie de la Metterie en Romillé, affermée 300 livres par François Allain, prêtre de la paroisse en 1708. Cette métairie se composait d'un petit logis qu'occupait messire Allain, de l'habitation d'un métayer, des étables de ce dernier et d'une douzaine de pièces de terre « *Sources: Archives de l'Ille-et-Vilaine, 3. H, 1.* »

*Sources: Guillotin de Corson (Abbé) - Les Templiers et les Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem en Bretagne - Nantes - Librairie Ancienne et Moderne L. Durange - 1902*

Top

## Rennes (35)

### Maison du Temple de Rennes

*Département: Ille-et-Vilaine, Arrondissement et Cantons: Rennes - 35*



*Localisation: Maison du Temple de Rennes*

La charte de 1182 mentionne comme il suit les possessions des Chevaliers du Temple à Rennes: « Domus Radulphi archidiaconi Raenes juxta ecclesiam Sancte-Marie et unus burgensis in eadem civitate, et una elemosina juxta forest ejusdem civitatis. »

En 1681, le commandeur du Temple de la Guerche avait encore la mouvance de certaine maison située « près la porte Mordelaise », et par suite à côté de la chapelle de Notre-Dame de la Cité.

C'est bien là l'emplacement de la maison de l'archidiacre Raoul ; il paraît que cet ecclésiastique, qui fit en 1168 le voyage de Terre-Sainte, avait donné sa maison aux Templiers. Le commandeur avait aussi quelques vassaux dans les rues de la Minterie, la Charbonnerie, Saint-François, la Basse-Baudrairie, Trassart et Saint-Georges.

Dans plusieurs de ces rues, souvenir est demeuré des Chevaliers: ainsi, dans la rue du Vau-Saint-Germain, qui n'est qu'une continuation de l'ancienne rue de la Basse-Baudrairie, existe une maison, dont la vieille cour porte encore le nom de cour de l'Hôpital ; au coin de la rue Saint-Georges et de la rue Trassart subsiste un hôtel qui continue de présenter, sculptée aux frontons de ses lucarnes, la croix que tout tenancier de la commanderie devait entretenir au faite de sa maison comme signe de ses privilèges et de sa dépendance.

En dehors de la ville, le commandeur de la Guerche avait la mouvance de la métairie de la Touche, située au Tertre de Joué et appartenant en 1681 aux jésuites de Rennes, « lesquels doivent audit commandeur un homme vivant, mouvant et confisquant, pour l'indemniser de son fief aliéné. »

*Sources: Guillotin de Corson (Abbé) - Les Templiers et les Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem en Bretagne - Nantes - Librairie Ancienne et Moderne L. Durange - 1902*

Porte Mordelaise



*Rennes Porte Mordelaise*

## Lieux et bâtiments historiques de l'administration et de la Justice en Bretagne : Rennes Porte Mordelaise (ou porte Royale, XVe siècle)

Vestiges des remparts de la ville. Edifiée vers 1440, des vestiges gallo-romains attestent de l'existence de fortifications bien antérieures (1). Les ducs de Bretagne et les évêques de Rennes prêtaient serment devant sa herse baissée. Jusqu'au XVIe siècle, le capitaine ou gouverneur de Rennes y demeure. Elle sert encore de magasin, surtout pour l'artillerie ; les bourgeois y tenaient fréquemment des réunions avant de disposer d'une maison de ville et la Chambre des comptes s'y réunissait aussi au XVe siècle. Fermée pendant les guerres de la Ligue, elle est louée par le gouverneur de la ville, à partir de la fin du XVIIe siècle, pour l'habitation des particuliers. La porte est afféagée en 1723, alors qu'elle se trouve en très mauvais état. La Révolution la baptise « Porte Marat » et la transforme en prison, tandis que J.-D. Lanjuinais (2), avec la complicité des rennais, se cache à quelques mètres de là (rue des Portes Mordelaises (3) durant la Terreur. Elle accueille aujourd'hui des services municipaux. Des fouilles archéologiques y sont encore pratiquées.

*1. Selon P. Banéat, page 449, une pierre de granit, visible jusqu'en 1874, présentait une inscription à la gloire de l'empereur Gordien III (238-244) et mentionnait un Ordo Redonum (sénat rennais).*

*2. Portrait tiré de E. H. Lemay (dir.), Dictionnaire des Constituants (2 vol.), Paris, Universitas, 1991, vol. 2.*

*3. D'après M. le Professeur M. Denis.*

Sources: **Université de Rennes**

**Romillé (35)****Maison du Temple de Romillé**

*Département: Ille-et-Vilaine, Arrondissement: Rennes, Canton: Bécherel - 35*



*Localisation: Maison du Temple de Romillé*

Ancienne propriété des Chevaliers du Temple, le membre de Romillé, au XVIIe siècle, ne s'étendait pas dans moins de vingt et une paroisses, appartenant pour la plupart aux diocèses de Rennes et de Saint-Malo; ces paroisses étaient: « Romillé, Hédé, Saint-Jean et Saint-Nicolas-de-Montfort, Monterfil, Saint-Maugand, Bédée, Saint-Gonlay, Saint-Malon, Langan, Meillac, Irodouër; Pleumeleuc, Saint-Gilles, la Chapelle-Thouarault, Mordelles, Iffendic, Bréal, Talensac, le Verger et Miniac-sous-Bécherel. »

Il semble avoir été composé de trois anciens Temples: « **Hédé**; Romillé; et Montfort, signalés en ces termes dans la charte de 1182: « Molendinas de Haduc et stagnum, elemosina de Romillé et elemosina de Montort sources: Anciens évêchés de Bret. » Mais en 1681, le Temple de Romillé ne conservait plus guère qu'un vague souvenir de son antique importance.

Il avait pour chef-lieu la terre de la Metterie, en Romillé, et renfermait les bailliages de Romillé, Langan, Miniac, Montfort, Irodouer et Hédé.

Nous n'avons pas de documents sur ce qu'étaient à l'origine les Temples de Romillé et d'Hédé. La Metterie de Romillé, voisine d'un village appelé le Temple, n'était évidemment que la métairie de l'ancien manoir des Templiers, aliéné à une époque inconnue.

La métairie du Temple d'**Irodouër** eut le même sort, car, en 1733, Guy Aubert, seigneur de Trégomain, la tenait du commandeur de la Guerche « à cause de son membre de

Romillé. » Ce seigneur déclara même devoir pour cette terre du Temple audit commandeur: « une rente de 50 sols et une paire de gants garnis d'un filet d'argent, à la grand-messe dite le jour de Noël en l'église d'Irodouer. » - *Département: Ille-et-Vilaine, Arrondissement: Rennes, Canton: Montauban-de-Bretagne - 35*

Les moulins et l'étang d'Hédé furent également aliénés, et les Chevaliers ne conservèrent en cette contrée qu'un fief ayant cours en la ville de Hédé et « ès forsbourgs et forges d'icelle sources: déclaration du Temple de la Guerche en 1681. »

Il est expressément dit en 1681 que les bailliages d'Hédé et de Montfort faisaient alors partie du membre de Romillé; il nous reste donc à voir ce qu'était primitivement le Temple de **Montfort**. - *Département: Ille-et-Vilaine, Arrondissement: Rennes, Canton: Montfort-sur-Meu, Commune: La Nouaye - 35*

*Sources: Guillotin de Corson (Abbé) - Les Templiers et les Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem en Bretagne - Nantes - Librairie Ancienne et Moderne L. Durange - 1902*

Top

## Saint-Jacques-de-la-Lande (35)

Maisons du Temple de Saint-Jacques-de-la-Lande

*Département Ille-et-Vilaine, Arrondissement et Canton: Rennes - 35*



*Localisation: Domaine du Temple de Blone*

## Temple du Cerisier et Temple de Blone



Localisation: Domaine du Temple de Cerisier

En la paroisse de Saint-Jacques-de-la-Lande se trouvaient les Temples du Cérissier et de Blosne, relevant du commandeur qui avait aussi des vassaux dans les villages de la Maltière, de la Croix-Verte et de Couaraudière, en la même paroisse.

Quand on se rappelle qu'une sombre forêt couvrait jadis toute cette partie des environs de Rennes, donnant son nom à la paroisse de Saint-Jacques, appelée fort longtemps Saint-Jacques-de-la-Forêt, on ne peut douter qu'il ne s'agisse des Temples du Cérissier et de Blone dans ce qu'on nommait en 1182 « elemosina juxta forest. »

D'autre part, nous voyons que vers 1141 le duc Conan III et Ermengarde, sa mère, donnèrent aux Templiers deux métairies qu'ils possédaient dans la forêt de Rennes, et dont jouissait auparavant un chapelain nommé Hervé, dédommagé par une somme de 70 sols.

En même temps la duchesse Mahaut, femme de Conan III, abandonnait également à l'Ordre du Temple ce qu'elle possédait dans cette même forêt. Evidemment c'est à ces donations qu'il faut rattacher l'origine des deux Temples en question.

Enfin le membre du Temple de Rennes s'étendait encore dans la paroisse de Betton, où les Chevaliers avaient quelques vassaux.

Sources: Guillotin de Corson (Abbé) - Les Templiers et les Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem en Bretagne - Nantes - Librairie Ancienne et Moderne L. Durange - 1902

Top

## Temple de Blosne (35)

Domaine du Temple de Blosne

Département: [Ille-et-Vilaine](#), Arrondissement et Canton: [Commune: Saint-Jacques-de-la-Lande](#) - 35



Coupi : deux aîtres de maison avec le four commun du paty (1704).

Jacques Largneau, S. de la Laire, et Anne Frican deux corps de logis, avec cheminée, jardin ; terre jadis en futaie, la vignette, moitié de la vigne de la Croix... de Blosne.

Françoise Jouault, veuve de Guillaume Guymont, quatre aîtres de maison au bas village, partie d'une pièce dont le reste est à la Fabrique de Saint-Jacques, près le lieu et terre de la commanderie, appartenant aux héritiers Savin, joint d'un côté le chemin de Rennes à Pont-Pian et, de l'autre, le chemin Jean Bertrand (1706).

Jeanne Morel et François Bouget, le pré dit Blanche à l'Oiseau.

Julien Dalignon deux aîtres de maison et terre.

Michelle Hitte, veuve Julien Oridel, une étable.

Pierre Guiheneu, près la Croix verte, deux aîtres de maison.

En Toussaints, Julien Louail et Perrine Metayer (baronnie de Fontenay), entre le Temple et la Pilade, joignant M. de Guihommeraye Grezillonnais, propriétaire du Haut-Blosne.

La partie du village de Blosne en Saint-Jacques dépendait des Templiers et la partie en Rennes des regaires du Chapitre comme le village de la Croix-Verte.

La pièce de la Justice était sur le vieux grand chemin de Nantes, passant par la Croix-Verte et auprès de la Marre Maudite comblée avant 1716 ; la ferme de la Couarandière était adroite et le Petit Blosne à gauche de ce chemin, nommé vieille route de Rennes au Pontpain, du village de Blosne partait un autre chemin qui passait aux Petites-Fontaines et de là à la Maltière.

Voici ce que j'ai trouvé de renseignements

Retenue de Blosne à Jeanne-de-Choux, veuve Surlève de Basse Touche (Baudouin, 4 mai 1747).

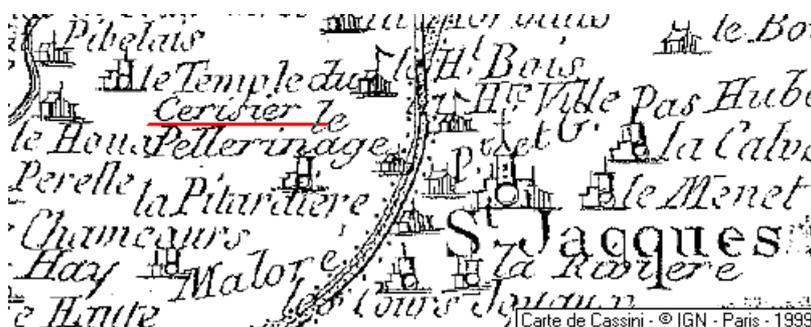
Maison de Blosne à Charles le Neveu des Rivières (Tirel, 29 juillet 1694).

Ancienne maison du Temple à Etienne Vaugeois, aveu de 1776.

Retenue du Temple à Julienne Marqué, veuve François Vaugeois. (Courtil au Pape, pré des mares maudites, du Haut-Blosne, Boiscolin. (Tirel, 9 janv. 1736.)

## Domaine du Temple du Cerisier

*Département: Ille-et-Vilaine, Arrondissement et Canton: Commune: Saint-Jacques-de-la-Lande - 35*



*Localisation: Domaine du Temple du Cerisier*

Situé à deux kilomètres de Saint-Jacques et non loin de la Vilaine, il se compose d'un village dont il est difficile de suivre l'histoire de chaque maison.

D'après B. Vaugiraud dans son *Essai sur l'histoire des églises réformées en Bretagne*, page 241, tome 1er, on lit « la maison du Cerisier, aujourd'hui détruite, mais dont on montre l'emplacement servit de lieu de réunion aux huguenots en 1579, l'église de Rennes s'y réunissait en 1582, au mois de septembre, il y eut un colloque (page 244). »

La maison du Temple est ancienne, mais sans caractère, elle relevait de la commanderie du Temple de la Guerche et avait jadis une chapelle (1), elle appartenait aux Delagrée (Gohier, 4 janvier 1659), la métairie noble aux Legros de Champeignerie (Bretin, 21 mars 1671) passe par alliance, en 1696, aux Le Tort du Val qui le vendent 2,620 Livres à François Pouilleau des Planches, avocat à la cour (Gohier, 20 novembre 1707), à X. du Rocher Tabrin (Tetiot, 29 septembre 1720).

*1. Pouillé, VI, 87.*

Les Kermasson en rendent aveu aux Templiers en 1776 (2).

*2. Archives départementales H. J.*

La maison de retenue appartenait aux Porquet en 1717, puis à la famille Amiral vers 1739 ; par achats successifs, Julienne Amiral, de 1769 à 1793 (Pocquet et Trochu, Jolivet et Duclos), racheta nombre de parcelles voisines.

Le village dépendait des regaires de l'évêché et relevait des Templiers.

On trouve figurant au rôle :

Pierre Robin et Perrine Boulé de la Basse-Calvenais pour deux aîtres de maisons ; son grand-père était André Gautier, Sr du Cerisier.

Jean Mallart et Gilette Dodier : deux aîtres de maison, champ de la vigne.

Hélène Tudal, veuve de René Gautier, Sr du Plessis et du Cerisier, fils d'André Gautier et de demoiselle Fournier :

Noblement et sans rachapt deux corps de logis, la salle et la métairie qui n'est plus que mazière, portail couvert, pièces de terre près la croix aux Croixelles, plus trois emplacements de maisons.

Pierre Verger de la Calvenais, terre près la même croix.

Dupont du village du Temple maison, terres bordant Melle du Plessis-Renaut et Robin,prêtre (3).

*3. Archives départemcntales, H, 7.*

Jean Trochu, maison et terre.

Claude Geslin et Pierre Durand des Ormeaux, mari de Michelle Geslin, moitié de la prée, du Cerisier et un Courtil.

Fabrique

*Département: Ille-et-Vilaine, Arrondissement et Canton: Commune: Saint-Jacques-de-la-Lande - 35*

Jean Trochu du Temple et Mauny Jagu du Pas-Hubert, comme trésorier en charge, faisant pour le général, reconnaissant tenir « une pièce de terre dite pré de Brette, de 30 sillons, plus une pièce anciennement vigne en pessau (échalas) de 20 sillons bordant la route de Nantes et le chemin Jean Bertrand (4).

*4. Aveu rendu aux Templiers, 1776.*

Domaine du Temple de Blosne

*Département: Ille-et-Vilaine, Arrondissement et Canton: Commune: Saint-Jacques-de-la-Lande - 35*



Localisation: Domaine du Temple de Blosne

Les propriétés des Templiers en Saint-Jacques-de-la-Lande dépendaient de la commanderie de la Guerche ainsi qu'il appert du registre où les actes sont passés au nom de messire Henri de Béchillon, chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, commandeur des commanderies de la Guerche et de Lanouex et membres indépendants au membre de Rennes, fief et bailliage de Saint-Jacques-de-la-Lande.

Les vassaux des Templiers s'obligent tous sans exception à placer sur la partie la plus élevée de leur maison une croix, et ce, sous peine d'amende (page 143).

Bien que situé en Rennes, je mentionne cette terre parce qu'elle est presque enclavée en Saint-Jacques.

L'ancienne maison noble du Haut-Blosne, route de Nantes, est aujourd'hui méconnaissable, elle se composait de trois constructions d'inégales hauteurs, la plus à l'Est séparée des autres par une tourelle carrée entièrement recouverte d'ardoises et surmontée d'un toit élevé. Le bâtiment central possédait au Nord une large fenêtre ogivale.

Quelques terres : Courtil au Pape, pré des mares maudites, du Haut-Blosne, Boiscolin.

Elle a pris son nom du ruisseau de Blosne, cité dans le Cartulaire de Saint-Georges (5).

*5. XL Bleon flaviolus.*

La famille de Blosne est ancienne, mais est restée dans l'obscurité (6).

*6. La reformation de 1425 mentionne Jean du Temple, ce nom ne reparaît plus dans les autres reformations.*

On trouve Julienne Garnier, dame de Blosne, en 1637, de Blosne en 1655, François

Desguets et Anne de Blosne, 1696, Jean de la Grezillonnais, époux de Marie Jacqueline, dame de Blosne, 1695. Cette terre appartenait aux des Déserts en 1513, aux Legal en 1612 (7), en 1643, à Françoise Légal, veuve de Pierre Foureau de la Ville-Neuve, vendue par les Guérin à Pierre de Lemperrière du Désert qui la possède en 1750. Ce même Pierre, époux de dame Bonnevar, rend aveu aux Templiers en 1776. D'après la déclaration du recteur en 1790, elle était encore à la même famille.

*7. Archives municipales, 216.*

Les Templiers possédaient aussi des vassaux à la Basse-Maltière, au Bois-Teilleul, la Rablais.

Domaine du Temple de La Rablais

*Département: Ille-et-Vilaine, Arrondissement: Redon, Canton: Guichen - 35*



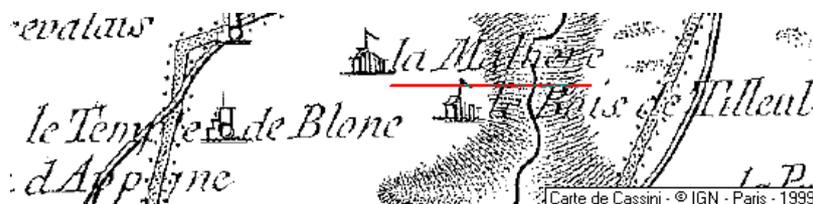
*Localisation:*

Existait en 1645 et se composait d'un rez-de-chaussée et d'un étage ; appartenait, en 1718, à messire Jacques Berthou, S. de Kerverzio, achetée par Pierre Cornille de la Rue et, Maître le Breton, à Charles le Badier et Charlotte Cornille en 1782. Une des pièces de terre est dénommée Pire que Chien ; en 1776 la Rablais devait 7 sous 35 de rente aux Templiers (8).

*8. Aveu du 19 mars 1776.*

Domaine du Temple de La Maltière

*Département: Ille-et-Vilaine, Arrondissement et Canton: Commune: Saint-Jacques-de-la-Lande - 35*



Localisation: Domaine du Temple La Maltière

La Maltière possédait autrefois une chapelle fondée en 1678 (9).

En 1674, Jacques Favarz, S. de la Teillais, et François Judéaulx vendirent à dame Marguerite Chaunel, dame de la Hurlaye, des maisons et terres sises à la Basse-Maltière et relevant des Templiers ; elles furent données en 1678 pour fonder deux messes.

9. Pouillé, VI, 87. Archives départementales égl., par., G, 563 ; aveu (Barbier, 3 juin 1722).

Domaine du Temple de Le Bois-Teilleul

Département: *Ille-et-Vilaine*, Arrondissement et Canton: *Commune: Saint-Jacques-de-la-Lande - 35*



Localisation: Domaine du Temple Le Bois-Teilleul

C'est une grande maison composée d'un rez-de-chaussée et d'un étage avec quatre ouvertures par étage, elle occupe le fond d'une cour à l'entrée de laquelle se trouve un portail-couvert en ardoises.

Cette terre appartenait en 1653 aux Drouet du Tertre (Bertelot) qui la vendirent en 1658 à François le Marchand des Tulois, recteur de Parcé (Bertelot), vendue par les Tranchant du Trait à François Gouin, auditeur-rapporteur des Comptes, à Nantes, 11.500 livres en 1720.

Relève de la Prévalaye et de la commanderie de la Guerche (Rabier, 19 septembre 1720), elle était, en 1749, à Pierre Desguées, maître chirurgien, qui l'habitait (Beaudouin, 16 septembre 1749).

D'après l'aveu rendu aux Templiers en 1776, Julienne Gouin, veuve de Léonard Drouet, S. de Montgermont, en était encore propriétaire comme héritier de son père François Gouin.

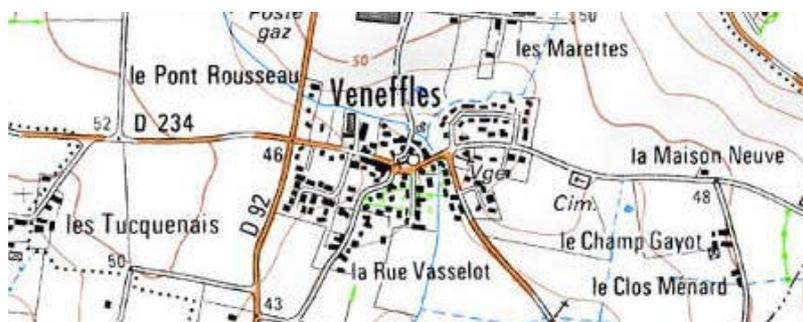
Sources: *J. Harscouet de Keravel - Bulletin et mémoires de la Société archéologique du département d'Ille-et-Vilaine, page 135 et suivantes, tome XXXIX, Rennes 1910 - Bnf*

Top

## Veneffles (35)

Maison du Temple de Veneffles

*Département: Ille-et-Vilaine, Arrondissement: Rennes, Canton: Châteaugiron - 35*



*Localisation: Maison du Temple de Veneffles*

Le commandeur du Temple de la **Guerche** possédait en la paroisse de Veneffles une grande partie des dîmes, et son fief de Veneffles s'étendait en dix paroisses: Veneffles, Châteaugiron, Piré, Domloup, Saint-Pierre de Janzé, Cesson, Noyal-sur-Vilaine, Nouvoitou, Brecé et Saint-Jean-sur-Vilaine.

La charte de 1182 dit que les Templiers avaient une maison à Châteaugiron « una domus in Castro Girunt. » Nous avons vu précédemment André Bute donner aux mêmes Chevaliers du Temple, en 1211, un fief en Saint-Jean-sur-Vilaine.

De pieuses et faciles redevances semblent particulières aux fiefs de Veneffles: un bail consenti par le commandeur en 1600 signale certains vassaux du Temple de la Guerche, en la paroisse de Piré, qui tiennent leurs héritages à simple devoir « de cinq Pater noster et cinq Ave Maria » pour la bonne prospérité et santé dudit seigneur commandeur.

D'autre part, nous lisons dans la Déclaration de la commanderie de la Guerche, faite en 1681: « Confessent les hommes et sujets du fief de Veneffles, en la paroisse de Saint-Jean-sur-Vilaine, ne devoir aucunes rentes par argent ny grain ou peu de chose, mais des Pater noster et des Ave Maria, le Vendredi-Saint, pour le seigneur commandeur du Temple de la Guerche. »

On a souvent dit des vassaux des anciennes abbayes qu'il leur était bon de vivre sous la crosse ; les tenanciers des Templiers n'étaient pas malheureux non plus sous la croix.

Sources: Guillotin de Corson (Abbé) - Les Templiers et les Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem en Bretagne - Nantes - Librairie Ancienne et Moderne L. Durange - 1902

Top

## Violette (la) (35)

Domaine du Temple de la Violette

Département: [Ille-et-Vilaine](#), Arrondissement: [Fougères](#), Canton: [Louvigné-du-Désert](#),  
Commune: [Villamée](#) - 35



Localisation: [Domaine du Temple de la Violette](#)

Ce membre du Temple de la Guerche s'étendait dans les paroisses du Châtellier, de la Chapelle-Janson et de Fougères, « consistant en fief, juridiction, dîme, rentes, chapelles, etc. »

Mais au XVIe siècle, un commandeur de la Guerche vendit aux de Beaucé, seigneurs de Montframery, son manoir des Temples, appelé aussi « la Templerie », sis en la Chapelle-Janson, ainsi que son fief de la Templerie et son droit de tenir foire et marché au bourg de la Templerie ; il ne conserva que les deux tiers des dîmes cueillies autour

de ce bourg. On appelait ainsi un village de la Chapelle-Janson, dans lequel se trouvait une chapelle.

A l'origine, cette chapelle appartenait certainement aux Templiers, mais dans la suite des temps elle devint « frairienne », et en 1677 on la qualifiait de « fillette de la Chapelle-Janson. » Aussi, à cette dernière époque, l'abbesse de Saint-Georges de Rennes y avait-elle les droits de fondation et de patronage à cause de son prieuré de la Chapelle-Janson.

En 1793, la chapelle de la Templerie était dans un état de vétusté et de délabrement tel, qu'il y avait danger d'y entrer. On profita pour la démolir de l'occasion qu'offrait un élargissement de la route, devenu nécessaire. Elle avait, suivant le procès-verbal dressé alors, 16 mètres de long sur 6 mètres de large.

Quant à la Violette, qui donnait son nom à tout ce membre de la commanderie, c'était et c'est encore un village de la paroisse du Châtellier. Il s'y trouvait autrefois une chapelle dédiée à Saint-Denis; mais les Chevaliers durent aliéner de bonne heure ce domaine, dont il ne reste que le nom dans leur histoire.

Enfin, du même membre de la Violette dépendaient encore, à l'origine, la chapelle du Petit-Saint-Nicolas et la maison voisine, sises l'une et l'autre dans la ville même de Fougères, au bas de la rue de l'Aumallerie. Mais M. Maupillé croit que cette chapelle fut annexée à l'Hôtel-Dieu de Fougères aussitôt après la destruction de l'Ordre du Temple.

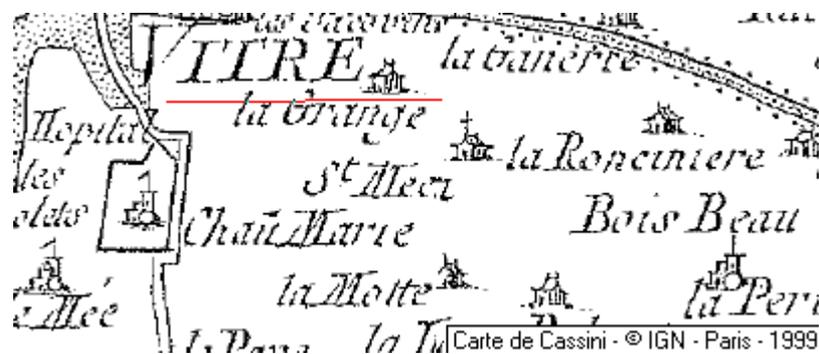
*Guillotín de Corson (Abbé) - Les Templiers et les Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem en Bretagne - Nantes - Librairie Ancienne et Moderne L. Durange - 1902*

Top

## Vitré (35)

Domaine du Temple de vitré

*Département: Ille-et-Vilaine, Arrondissement et Canton: Rennes - 35*



*Localisation: Domaine du Temple de vitré*

La charte de 1182 dit que les Chevaliers du Temple avaient des droits sur trois habitants de Vitré « tres homines in Vitré. »

Un acte de vente, de 1455, fait aussi mention de la « rue aux Templiers », dans le faubourg du Rachapt, a Vitré.

La déclaration du Temple de la Guerche, en 1681, ajoute enfin que « le membre de Vitré, dépendant de la commanderie de la Guerche, a cours dans les ville et forsbourgs dudit Vitré et ès paroisses d'Argentré, Etreilles et Erbrée. » Il consistait à cette dernière époque « en fief et juridiction » sur quelques habitants et en rentes sur un petit nombre de maisons, notamment sur certaines habitations du faubourg Saint-Martin et sur la « maison de la Croix, en la ville de Vitré. »

Ce membre, comme l'on voit, n'avait pas d'importance au XVIIe siècle ; il est probable d'ailleurs qu'il n'en eut jamais, quoi qu'il fût fort ancien.

*Sources: Guillotin de Corson (Abbé) - Les Templiers et les Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem en Bretagne - Nantes - Librairie Ancienne et Moderne L. Durange - 1902*